



# PROCÈS EN CORRECTIONNEL AUDIENCE COLLÉGIALE

Par **Marie Joëlle**, le **24/02/2019** à **14:43**

BONJOUR,,.....On me reproche les infractions suivantes :

1) Natinf: 7215/DÉLIT

2) Natinf: 1048/DÉLIT

3) Natinf: 560/DÉLIT

Pour un CHÈQUE que j'ai mis en banque et REFUSÉ car FALSIFIÉ.

JE NE SAVAIS NULLEMENT QUE C'ÉTAIT UN FAUX CHÈQUE.

JE PENSAIS RENDRE SERVICE À CETTE PERSONNE QUE JE PENSAIS BLOQUÉE À L'ÉTRANGER.

PAR SMS CETTE PERSONNE ME DISAIT CONNAÎTRE LA PERSONNE QUI M'ENVERRAIT CE CHÈQUE, JE N'avais rien à craindre.... je l'ai cru !...

C'est quand le CHÈQUE à ÉTÉ constaté FAUX, FALSIFIÉ, REFUSÉ PAR MA BANQUE, QUE j.AI compris MAIS TROP TARD ... QUE nous avons ÉTÉ piratés sur nos mobiles. UNE ARNAQUE JE PENSE DE GRANDE ENVERGURE DONT JE NE ME DOUTAIS PAS UN SEUL INSTANT...

CELÀ S'est passé il y'a 2 ans.

Je suis retraitée DEPUIS 2017.

Je risque un emprisonnement ???

Mon AVOCATE sera présenté le 26/2/19 au TRIBUNAL correctionnel AUDIENCE COLLÉGIALE.

MERCI DE ME DIRE SVP CE QUE j'encoure.

Par **jodelariege**, le **24/02/2019** à **17:45**

bonjour , vous avez déposé un chèque sur votre compte bancaire ,chèque envoyé par une personne inconnue dans le but sans doute que renvoyiez ensuite une partie de l'argent à une autre personne ,gardant pour vous une petite partie en paiement de votre service ... c'est une arnaque archi connue qui se base sur la misère des gens et l'appât du gain facile... souvent les deux.....

je ne sais pas ce que vous risquez mais certainement pas la prison rassurez vous....

par contre ce serait aimable à vous de bien vouloir nous dire ce qui s'est passé au tribunal .. merci d'avance car beaucoup de personnes sont dans votre cas ... on en lit de plus en plus sur les forums juridiques.....